



**MALGRÉ L'ÂGE, BON PIED MAIS AUSSI BON CŒIL !!!**

209 avenue des Apothicaires - Parc Euromédecine - 34190 MONTPELLIER CEDEX 5  
tél : 04 67 61 00 88 – courriel : arco.pred@laposte.net – site : <http://www.arcopred.fr>

Comme dans la plupart des spécialités médicales, avec l'allongement de la durée de la vie, le nombre des malades augmente et les maladies ophtalmologiques arrivent à un stade d'aggravation beaucoup plus ultime qu'autrefois.

Cet exposé traite des différentes maladies pouvant bénéficier d'un Dépistage et d'une Prévention précoce.

**LE GLAUCOME** est une augmentation de la pression intra oculaire qui, mal traitée, va entraîner avec le temps une altération du nerf optique avec perte progressive du champ visuel qui peut mener à la cécité.

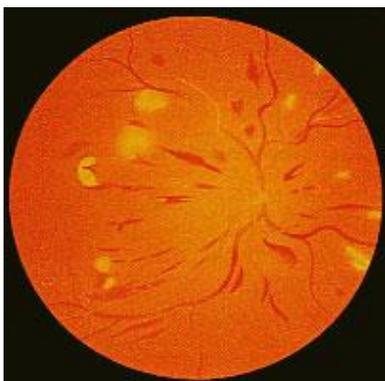
**Un traitement simple [le plus souvent par simple collyre] et une surveillance régulière fixée par votre ophtalmologiste doit permettre de garder une bonne vision.**



## RETINOPATHIE DIABETIQUE

Le diagnostic de diabète est effectué dans le cadre de la médecine générale. Ce diagnostic établi, une surveillance du fond d'œil doit être faite tous les ans et très régulièrement.

**Cette maladie est asymptomatique [aucun effet visuel ressenti pendant plusieurs années] même si des signes de décompensation apparaissent au fond d'œil, d'où la nécessité d'une surveillance annuelle et stricte.**



Dans ce cas, des examens complémentaires seront faits [angiographie] et un traitement par photo-coagulation au laser permettra de sauvegarder la vision, sinon l'aggravation de la rétinopathie diabétique peut conduire à la cécité.

## DECOLLEMENT DE LA RETINE

Est toujours secondaire à la présence d'une déchirure rétinienne et doit obligatoirement être traité chirurgicalement. Actuellement la recherche systématique des lésions rétiniennes chez les sujets prédisposés [myopes, antécédents familiaux ou traumatismes] permet de traiter préventivement ces lésions rétiniennes par photo coagulation au laser et d'éviter ainsi l'opération du décollement de rétine.

## DMLA [Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age]

Après 50 ans, si une baisse progressive de la vision apparaît avec déformation des images, un



contrôle ophtalmologique rapide est nécessaire, car il peut s'agir d'un début de dégénérescence maculaire liée à l'âge qui, non traitée, entraînerait une perte de la vision centrale [acuité visuelle de l'ordre de 2 à 3 dixièmes ou moins] avec conservation de la vision

périphérique.

**Le traitement doit être mis en place le plus tôt possible et une surveillance régulière est nécessaire, principalement du 2<sup>ème</sup> œil pour prévenir toute détérioration.**

**CATARACTE** : Opacification progressive du cristallin le plus souvent après 70 ans, mais peut survenir plus tôt.

Le seul traitement est l'intervention chirurgicale : la phacoémulsification par ultrason avec la mise en place d'un implant qui permet de récupérer très rapidement une très bonne vision.



**L'intervention dure un quart d'heure, elle est indolore et ne nécessite pas d'immobilisation.**

# CORNEE

La perte de transparence de la cornée va entraîner une baisse de la vision qui peut aller jusqu'à la cécité :

- ⚠ Soit par une pathologie infectieuse [fréquente] : kératites, abcès de la cornée, herpès, trachome
- ⚠ Soit plaie de la cornée post-traumatique [importance du port de la ceinture de sécurité lors d'un accident automobile] ou projection de produits chimiques [soude en particulier, brûlures]

**La prévention de ces atteintes de la cornée a pour but de diminuer la fréquence des traumatismes de cette cornée par une protection adaptée : lunettes de protection, conditions de travail, ceinture de sécurité, règles d'hygiène chez les porteurs de lentilles de correction, ...**

## TRAUMATISMES DU GLOBE OCULAIRE

Assez fréquents chez les enfants [accidents domestiques, en récréation à l'école, ...], chez les adultes [accidents sur le lieu de travail, sportifs, de la circulation, de chasse, brûlures, ...].

**La prévention contre les contusions [avec ou sans plaie], contre les perforations du globe oculaire par des corps étrangers [métalliques en particulier], doit se faire également par le port de lunettes, de lunettes-masques, de la ceinture de sécurité, ...**

**En cas de traumatisme, consultez un ophtalmologiste immédiatement.**

**Docteur Jean-Marie Raynaud**

**Ophthalmologue**